

Les écoles en mutation



4 | De nombreuses animations sont proposées à la Tartine



Par
Jean-Bernard
DUCHOUD

Conseiller municipal en charge de l'Enseignement & la Formation Professionnelle

La ville de Monthey a engagé un important programme de mise à niveau de ses infrastructures scolaires et sportives qui se prolongera au cours des deux prochaines législatures.

La Municipalité a fixé l'agenda en fonction des différentes priorités et des ressources financières. Les rénovations ou les nouvelles constructions sont estimées à près de 60 millions de francs.

La Municipalité a pour politique de répartir dans l'ensemble du territoire urbanisé les écoles enfantines ainsi que les classes du primaire inférieur. Ce choix permet de limiter les distances maison-école pour les enfants et, indirectement, les contraintes de déplacement pour les parents. Il en résulte, en outre, un facteur de sécurité routière bienvenu pour les élèves et un lien social fort au sein de la communauté montheyenne.

Les classes des degrés supérieurs sont au

contraire réunies dans des centres plus importants.

Les grands projets scolaires

Après le Collège du Reposieux et ses aménagements extérieurs, la priorité a été donnée au Collège de l'Europe dont les travaux ont débuté en 2010 et s'étaleront encore sur deux ans. Les rénovations intérieures ainsi que les renforcements sismiques du bâtiment principal et des salles de gymnastiques sont exécutés durant les vacances afin de minimiser les inconvénients pour les élèves et les enseignants.

En 2011, le pavillon de la rue du Docteur Beck sera démolé et intégré au rez-de-chaussée d'un nouveau bâtiment à la rue de Venise.

Pour la rentrée 2014, un nouveau complexe sera construit au Mabillon afin de remplacer les bâtiments des Genêts et du Mabillon 4 dont les rénovations se révèlent trop onéreuses. Il renforcera aussi l'offre en salles de sport.

Cet ensemble comprendra 30 salles de classes, deux salles de gymnastique, une unité d'accueil pour écoliers, la clinique dentaire, l'école de musique et une salle accueillant les sociétés de musique pour un prix estimé à 25 millions de francs.

Le Conseil municipal finalisera le cahier des charges en décembre 2010 et le

concours débutera au printemps 2011 en collaboration avec l'Etat du Valais.

Dans le cadre de ce projet, la rue du Monthéolo deviendra un espace réservé en priorité aux élèves et accessible en voiture seulement par les bordiers afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles.

En parallèle, les assainissements du Vieux-Collège et du Cinquantoux seront effectués.

Une fois le nouveau Mabillon réalisé, le coteau de Choëx devrait être doté d'une nouvelle école et d'une salle polyvalente servant aux sociétés locales.

Au revoir!

Je profite de cet éditto pour prendre congé de la population montheyenne en tant que Conseiller municipal. Par mon travail au sein de l'exécutif durant 10 ans, j'espère avoir pu apporter un plus à notre ville, en particulier dans les domaines de la culture, de l'enseignement et de la formation dont j'ai été en charge.

J'ai eu du plaisir à exercer mon mandat et pu apprécier le contact franc et chaleureux des Montheyennes et les Montheyens. Je les en remercie ainsi que mes collègues du Conseil municipal, les Conseillers généraux, les membres des commissions et l'administration pour leur collaboration et leur appui.

SOMMAIRE

2 | Histoire

Le Château au fil des siècles

3 | Transports publics

Le futur tracé de l'AOMC en pleine ébauche

Monthey, cité de l'énergie

4 | Accueil des écoliers

La Tartine répartie sur trois sites

6 | En images

Rencontre avec les habitants de Telciu

Visite de Doris Leuthard

Rencontre à Chindonne

Les 100 ans de Paul Guerraty

8 | Le CRTO

La passerelle pour l'emploi bâtit son avenir

9 | L'invité

Freddy Forny

10 | Vie locale

Des vélos en libre service
Monthey en chiffres

11 | Conseil général

Les différents modes d'intervention

12 | Mosaïques

Un marché de Noël plein de nouveautés

La prison devenue espace culturel

Salles de torture, prisons, logements, le château de Monthey a connu diverses fonctions avant de devenir le lieu culturel d'exposition que nous connaissons aujourd'hui.

«Notre château reste mal connu du public, mais aussi de bon nombre de spécialistes. D'abord parce que, depuis la place Centrale, il est caché derrière un véritable paravent de maisons qui l'enserrent; ensuite, parce que, pour beaucoup, l'image d'un château, ce sont des tours, des murailles crénelées, un donjon. Rien de tout cela à Monthey, sinon un corps de logis imposant distribué autour de la cour fermée d'une modeste enceinte», explique Pierre-Alain Bezat, archiviste à Monthey, dans son livre *Des maisons et des gens*.

La découverte de tombeaux celtiques, de vases romains et de médailles d'Apollon indiquent que l'emplacement de la ville était certainement déjà occupé durant l'Antiquité. C'est probablement au Xe siècle que fut construit le château de Monthey autour

duquel se développa progressivement le bourg. Le vénérable édifice n'a en tout cas pas été érigé par la famille des nobles de Montheolo, comme on le prétend trop souvent. Le 7 mai 1437, une reconnaissance de biens en faveur du duc de Savoie montre que le bâtiment appartient au noble Pierre du Châtelard, seigneur d'Isérables.

Une génération plus tard, le 20 août 1466, Antoine fils de Pierre du Châtelard, vend l'ensemble de ses biens situés dans la châtellenie de Monthey à Jean de Compey-Thorens, un lieutenant général du duché de Savoie tristement célèbre pour ses cruautés.

Le château est pillé et brûlé par les gens du Gessenay et par les Bernois le 19 août 1475. Un acte qui annonce les Guerres de Bourgogne. Le 18 décembre 1507, Jean de Compey se sépare de ses biens en faveur de Pierre



Le château a abrité des services communaux comme la gendarmerie ou la bibliothèque communale.

(Archives du Vieux-Monthey)

du Rosey, bailli du Chablais et ancien châtelain de Monthey. A cette date, le château est en piteux état et nécessite de sérieuses réparations. Des travaux sont effectués, ce qui prouve que, contrairement à ses prédécesseurs, Pierre du Rosey (et plus tard son neveu Aymon) réside fréquemment au château.

Siège du gouvernement

Avec la conquête haut-valaisanne de 1536, la famille de Rosey voit sa concession s'éteindre. Monthey devient le siège d'un gouvernement ou bailliage. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (1798), le château est le centre administratif du gouvernement de Monthey. On y trouve les prisons, la cour de justice, une salle de torture, une grange, un grenier, l'arsenal et une chapelle.

Les années passent et en 1816, l'Etat du Valais cherche à vendre l'édifice. Tollé à Monthey où le conseil de la bourgeoisie et la commune revendiquent sa possession. Ce n'est que le 26 mai 1900 que l'Etat annonce en abandonner la propriété à condition qu'on lui fournisse certains locaux.

Tout au long du 20e siècle, le château va subir plusieurs transformations. Il abrite de nombreux services comme la gendarmerie, la bibliothèque communale, etc. Mais l'édifice sera peu à peu déserté au profit de constructions plus modernes. Après de nouvelles transformations au début des années 2000, l'édifice est réaffecté pour devenir l'espace culturel que nous connaissons aujourd'hui.

C. Mo

Source: «Des maisons et des gens», Pierre-Alain Bezat, Monthey 2003

L'AOMC à la croisée des chemins

Verra-t-on un jour le train AOMC circuler en souterrain à Monthey? Les autorités municipales ont demandé un rapport complémentaire quant à la faisabilité d'un tracé le long de l'avenue de la Gare, soit en surface, soit en souterrain.

Retrouvera-t-on des voies de l'AOMC le long de l'avenue de la Gare? (Fondation Zaza-Ortelli)



Douze minutes pour relier Aigle à Monthey, sans évincer la commune d'Ollon mais en adaptant les courbes du tracé et en améliorant le matériel roulant: c'est ce que prévoit le projet d'amélioration du tracé du train AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) dans le cadre de Chablais Agglo. Si les grandes lignes ont été définies, il reste encore quelques options à définir du côté de Monthey.

souligne le président de la ville, Fernand Mariétan.

Etude de faisabilité

Parmi les questions encore en suspens figurent le tracé à Monthey. En effet, selon le projet, l'AOMC devrait longer la voie CFF depuis Collombey jusqu'en gare CFF de Monthey, cette dernière faisant office de plateforme ferroviaire entre les lignes CFF et AOMC. Les voies

devraient ensuite remonter le long de l'avenue de la Gare jusqu'à la halte AOMC. Mais comment? «C'est justement ce qui reste à définir. Les autorités municipales ont demandé un rapport complémentaire quant à la faisabilité de ce tracé, soit en surface, soit en souterrain».

Coûts supplémentaires

Circuler en souterrain impliquerait en effet des coûts supplémentaires. Selon les premières estimations, la plus-value pour une réalisation d'un tracé souterrain en tranchée ouverte serait de l'ordre de 15 à 18 millions de francs, ce qui porterait le coût des travaux à 25 millions contre environ 8 à 9 millions pour un tracé en surface. «Ce ne sont que des estimations, prévient Fernand Mariétan. Le Conseil municipal de Monthey, en concertation avec le Conseil général et sa commission spéciale, se basera sur le rapport technique qui sera rendu fin janvier pour arrêter une option définitive et l'inscrire dans le projet d'agglomération». C. Mo



Le conseiller municipal Stéphane Coppey et Massimo Rinaldi, directeur des Services industriels tiennent le diplôme de cité de l'énergie attribué à Monthey. (Patrice Coppex)

Monthey, cité de l'énergie

La ville, qui vient d'obtenir le label Cité de l'énergie, ne veut pas se reposer sur ses lauriers et planche sur un concept d'application.

Comme quelque 220 localités suisses, la ville de Monthey est auréolée du label Cité de l'énergie. Une distinction obtenue en juin dernier et qui a été officiellement remise aux autorités montheyennes le 26 octobre dernier à Berne.

Le label Cité de l'énergie est une distinction pour les communes qui réalisent concrètement une politique communale durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement.

Pour obtenir ce label, de nombreuses démarches contribuant de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie et à la protection du climat ont été réalisées. «Les plus importantes sont le réseau de chauffage à distance mais aussi la création des futures zones piétonnes et de rencontres ainsi que les pistes

cyclables», souligne Stéphane Coppey, municipal en charge du dicastère Services industriels, Energie & Développement Durable. Pas question maintenant de se reposer sur ce titre. «Ce travail nous a permis de réaliser un instantané de la situation actuelle à Monthey en matière de développement durable et, par conséquent, de planifier ce qui pourra se faire durant ces prochaines années en matière d'économie d'énergie», précise Stéphane Coppey. En 2011, la ville entend combler son retard en matière d'énergies renouvelables. «Il s'agira de mettre en place plusieurs actions concrètes en collaboration avec la population pour favoriser les économies d'énergie», conclut le conseiller municipal.

C. Mo

Une Tartine répartie sur trois sites

Pour répondre à une demande toujours plus forte, l'Unité d'accueil pour écoliers propose, depuis la rentrée scolaire, une prise en charge des enfants à midi à la Maison des Marmettes. En attendant la création d'une plus grande structure dans le nouveau pavillon scolaire Mabillon.



Une partie de l'équipe pluridisciplinaire de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

(Céline Monay)

Avec une capacité d'accueil de 24 places, matin, midi et soir, la Tartine ne parvient plus à satisfaire les appétits grandissants des familles montheysannes. A tel point que l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), située à l'avenue de l'Industrie, a dû se démultiplier.

Depuis trois ans, la Maison du Monde accueille quelque 35 enfants pour la pause de midi. Cela a permis de répondre à une partie des besoins jusqu'à cet été. Vu l'afflux de nouvelles demandes de placement, la commune a créé 20 places supplémentaires sur le temps de midi à la Fondation Romande des Sourds Aveugles (FRSA) « Cette troisième ouverture reste une demi-mesure car elle ne répond toujours pas aux demandes de placement du matin et du soir », concède Véronique Bressoud, directrice du Service de l'Enfance.

En mains communales depuis janvier 2008, la Tartine accueille les enfants scolarisés de la 2e année enfantine (établissement du Cinquantoux uniquement) à la 6e primaire, ainsi que certains élèves du cycle d'orientation. Sous la responsabilité de Marcia Ciana, une équipe pluridisciplinaire de neuf personnes, encadre les 93 enfants inscrits. Au programme, la gestion des repas (petit-déjeuner, repas de midi et goûter) mais aussi la mise sur pied d'animations et d'activités en plein air.

Une nouvelle structure pour répondre aux besoins

Le Service de l'Enfance, avec le soutien de sa commission et des parents, a étudié dans le cadre de l'élaboration du budget 2011, la possibilité d'agrandir la capacité d'accueil de l'UAPE la Tartine. Suite à cela, le Conseil mu-

De nombreuses animations sont proposées aux enfants fréquentant la Tartine.

(Céline Monay)



nicipal, après étude des projets, a accepté de porter au budget 2011 le crédit d'investissement ainsi que les coûts de fonctionnement

En cas d'acceptation du budget 2011 par le Conseil général, cette structure supplémentaire de 30 places, pourra être fonctionnelle dès la rentrée scolaire 2011 – 2012.

Le Service de l'Enfance, le Conseil municipal et le Conseil général ont comme souci commun, la problématique familiale actuelle. Pour se faire, cette décision devrait permettre de satisfaire les besoins en attendant la construction de l'établissement scolaire Mabillon V dans lequel est prévue la mise en place d'une UAPE de 75 places.

C. Mo

Informations pratiques:
La Tartine, av. de l'Industrie 43b

Heures d'ouverture :

Matin: de 6h30 à 9h

Midi: de 11h à 14h

Soir: de 16h à 18h45

Mercredi après-midi:

de 13h30 à 18h45

Marcia Ciana, nouvelle responsable de la Tartine



En fonction depuis la mi-août, Marcia Ciana a derrière elle plusieurs années d'expérience avec les enfants. Cette Brésilienne d'origine vit en Suisse depuis 1993. Mariée et maman de deux enfants, elle a suivi une formation d'enseignante et d'assistante sociale et a notamment travaillé comme éducatrice dans des unités d'accueil pour écoliers du canton de Vaud. Pleine d'énergie et d'enthousiasme, elle fourmille de projets.

- Quel type d'accueil proposez-vous à la Tartine?

- Les jours de semaine, les repas constituent l'essentiel de l'accueil. Mais, depuis quelques années, les demandes de prise en charge des enfants évoluent. Il s'agit de s'y adapter. C'est pourquoi nous donnons aussi aux enfants la possibilité de faire leurs devoirs. Nous avons développé les animations à l'extérieur et en intérieur selon les saisons et sur différentes thématiques. L'idée était de mettre sur pied des programmes alliant éveil culturel, découverte de la nature et des autres.

- Qu'avez-vous envie d'apporter?

- J'ai envie de développer de nouveaux projets, de travailler en équipe en tenant compte de la multiculturalité et des besoins des enfants. J'aime le contact avec les enfants, suivre leur évolution, répondre à leurs envies dans une structure dynamique et chaleureuse.

- Comment imaginez-vous la Tartine dans quelques années?

- Les deux parents sont de plus en plus amenés à exercer une activité professionnelle et ont besoin d'une structure qui puisse prendre en charge leurs enfants. Il est important pour une commune de répondre à ces besoins de manière judicieuse. Prendre en charge des enfants en dehors des heures scolaires ne consiste pas seulement à leur assurer un repas à midi mais aussi leur apporter des animations pédagogiques et ludiques.

C. Mo

20 ans d'amitié avec Telciu

Du 9 au 13 septembre 2010, une centaine d'habitants de Telciu en Roumanie ont passé quelques jours à Monthey, invités par la Coopération entre les deux villes. L'occasion de reconduire le pacte d'amitié qui les lie depuis vingt ans lors d'une soirée officielle au Théâtre du Crochetan, en présence de la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten.

Photos: Norbert Sallin

Moment de détente à la patinoire où certains chaussaient des patins pour la première fois.



La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, saluée par le président Fernand Mariétan et le conseiller municipal Gilles Borgeaud.



La délégation de Telciu à son arrivée à Monthey



A l'heure du départ, Christian Schroeter (assis) et son équipe ont reçu un diplôme de remerciement pour leur accueil de la part de Pavel Vila, président de la Coopération de Telciu-Monthey.

Théo Fracheboud, l'un des instigateurs de la Coopération Monthey-Telciu.



Christian Schroeter, président de la Coopération Monthey-Telciu signe le pacte d'amitié.





Deux jeunes filles de Telciu

100 ans de Paul Guerraty

Pour fêter son centième anniversaire le 17 août dernier, l'ancien municipal Paul Guerraty a offert hier un banquet d'anniversaire mémorable à la Maison des Jeunes de Monthey. Véritable personnalité montheyenne, Paul Guerraty a été conseiller municipal durant vingt-deux ans et a présidé Terre des hommes Valais pendant un quart de siècle. Mais aussi la Fanfare La Lyre, la Chorale de Monthey et le Rotary Club local. Sans oublier le comité de direction de l'Hôpital du district de Monthey, aujourd'hui devenu Hôpital du Chablais.



Paul Guerraty et sa femme Marcellina le 17 août dernier à la Maison des Jeunes (24 heures)

Rencontre amicale d'été à Chindonne

En réponse à l'invitation l'année dernière par le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz, le président de Monthey, Fernand Mariétan, a convié dix personnalités politiques à Chindonne. L'occasion de tisser des liens mais aussi de découvrir le Chablais d'en haut.



Le conseiller d'Etat valaisan Jean-Michel Cina, le syndic d'Aigle Frédéric Borloz, le président de Monthey Fernand Mariétan, et le conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis, lors de leur sortie cet été.

(DR)

Doris Leuthard charme les Montheyens



Souriante et disponible, la venue de la présidente de la Confédération Doris Leuthard le 13 septembre au Théâtre du Crochetan n'est pas passée inaperçue. Au bénéfice d'un français qui n'a plus grand-chose de fédéral, la ministre de l'Economie est restée durant de longues minutes à bavarder en aparté après sa présentation. A l'instar de la socialiste Micheline Calmy-Rey en 2008, elle a charmé son auditoire.

Photos: Patrice Coppex



Olivier Thétaz (à g.) et Stéphane Curdy sont sereins quant à l'avenir du CRTO à Monthey.

(Céline Monay)



La passerelle pour l'emploi bâtit son avenir

Intermédiaire entre travail et chômage, le Centre régional travail et orientation (CRTO) s'est imposé dans le domaine du recyclage des vêtements récupérés. Malgré la révision de la loi sur l'assurance chômage, les responsables restent sereins quant à l'avenir de l'institution.

«En quinze ans d'existence, nos prestations ont gagné en qualité et en professionnalisme. Aujourd'hui, le Centre régional travail et orientation (CRTO) est le plus grand organisateur de mesures actives du canton avec plus de 40 salariés et un taux de placement qui est passé de 15% à 40%», se réjouit Olivier Thétaz, président du CRTO. Créée en 1994 avec le premier semestre de motivation, l'institution spécialisée dans l'insertion professionnelle s'est développée malgré les écueils. Après l'incendie de la structure la Passerelle sur le site de la Plantaud en février 2006, l'institution a su rebondir. Installée aujourd'hui dans l'ancienne menuiserie Gay-Pasetti, au chemin d'Arche, le CRTO est actif

dans une quinzaine de métiers et emploie jusqu'à 150 personnes simultanément.

«Nous fonctionnons principalement autour du recyclage et de la valorisation des vêtements récupérés», souligne le directeur Stéphane Curdy. Chaque année, quelque 900 tonnes de textiles sont récoltées, triées, lavées et remises au goût du jour. Un succès comme en témoigne les boutiques Créature, ouvertes à l'avenue de la Gare à Monthey, mais aussi à Martigny et à Sion.

Employant des personnes au bénéfice de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité et de l'aide sociale, le CRTO est plus qu'une structure d'occupation. «L'objectif est d'améliorer

les compétences sociales et professionnelles du bénéficiaire afin de favoriser une réinsertion durable sur le marché de l'emploi», précise Stéphane Curdy.

Une cantine pour le cycle

Avec la révision de l'assurance chômage qui entrera en vigueur en 2011, des restrictions budgétaires sont prévisibles. De quoi compromettre l'avenir du CRTO? «Non, assure son directeur, mais ce sera difficile. Il faut se battre mais, en mettant sur place de nouveaux projets, nous pouvons envisager le futur avec sérénité». Parmi ces projets : la création d'une cantine scolaire pour le cycle d'orientation du Reposieux, en collaboration avec les

autorités communales. «L'idée est d'utiliser le bâtiment annexe de l'institution qui abritait jadis les logements de fonction de la menuiserie et de l'aménager en cantine scolaire d'une capacité d'accueil de 150 places. Un service traiteur serait mis en place. Le nettoyage, la gestion et le service seraient pris en charge par les employés de Valtex (l'entreprise sociale autofinancée créée par le CRTO, ndlr). Cela permettrait de développer nos prestations et offrirait de nouveaux débouchés professionnels», se réjouit le directeur du CRTO. Ce projet, évalué à un million de francs, doit être avalisé par le Conseil Général lors de sa séance de décembre.

C. Mo

«Un Carnaval d'été? Ce serait un succès!»



Quand Freddy Forny, 66 ans, n'est pas derrière le comptoir du café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville, il œuvre pour la bonne marche de Carnaval.

(Céline Monay)

Freddy Forny, quel regard portez-vous sur Monthey?

J'habite Monthey depuis 1974, soit depuis l'âge de 30 ans. J'ai débarqué dans cette ville après un séjour au Brésil. C'est dire le dépaysement! Mais j'ai tout de suite été inspiré par cette ville et je me suis intégré très facilement. Les Montheysans sont des gens joyeux, rigolos, fêtards, cela m'a plu! J'ai immédiatement compris et adhérer à leur humour particulier. C'est peut-être parce qu'il ressemble à celui des Haut-Valaisans... (*rires*)

Quel endroit aimez-vous particulièrement ?

Le centre-ville bien sûr avec ses cafés, lieux propices aux rencontres. Les habitants s'y retrouvent et l'âme de la ville aussi.

Quelle personnalité montheysanne vous a-t-elle marquée?

Gustave Deferr, l'oncle de Raymond Deferr. Cet avocat était un homme de bon conseil. Lorsqu'il venait au Buffet de l'AOMC, il avait toujours un mot gentil pour tout le monde. J'ai été touché par sa manière d'être, de se comporter avec les autres. Il n'a jamais fait de différence entre les «petits» et les «grands».

Y a-t-il des mauvais côtés à cette ville?

Non, je n'en vois pas. Quand on s'installe dans un endroit, quel qu'il soit, il est important de faire soi-même les démarches pour s'intégrer. Mon métier de cuisinier m'a certes aidé. Je fais aussi partie de deux sociétés lo-

Impossible pour Freddy Forny de faire quelques pas dans les rues de Monthey sans saluer quelqu'un. Cuisinier de métier, cet ancien propriétaire du Buffet de l'AOMC n'a pas encore rangé son tablier. Depuis ce printemps, il seconde sa femme Isabelle, nouvelle tenancière du café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville. Si un léger accent trahit ses origines haut-valaisannes, Freddy Forny est devenu, au fil des années, une figure emblématique de la ville, comme en témoigne son engagement sans faille au sein du comité de Carnaval comme caissier et responsable des guggenmusik.

cales, les Potes-au-feu qui regroupent une quinzaine d'amateurs passionnés par la cuisine et l'Association nationale suisse des amis du vin. Sans oublier Carnaval !

Carnaval, justement. C'est une longue histoire d'amour...

On peut le dire. Cela constitue une grande partie de mes activités tout au long de l'année. Faisant partie du comité depuis une vingtaine d'années, je vous laisse imaginer le nombre d'heures passées dans le hangar du Carna. J'ai toujours aimé cette ambiance. Plus jeune, je me changeais trois à quatre fois dans une même soirée.

Quel est votre meilleur carnaval?

En 1985 avec toute cette neige. Finan-

cièrement, cela a été une catastrophe puisque le cortège n'a pas pu avoir lieu et comme nous étions coupés du monde, les personnes extérieures n'ont pas pu venir. Nous nous sommes retrouvés entre Montheysans uniquement. Question ambiance, cela reste inoubliable!

Une pétition demandant l'instauration d'un Carnaval d'été a recueilli un certain succès. Qu'en pensez-vous?

Ce serait une idée géniale. Je suis sûr que le succès serait au rendez-vous. Et cela serait tout à fait réalisable. Tout comme la construction d'un marché couvert sur la place principale (*rires*). Tout ce qui peut être bon pour Carna est bon pour moi!

C. Mo

Des vélos en libre service

Après l'arc lémanique vaudois, Fribourg, Yverdon-les-Bains et le Tessin, c'est au tour du Chablais de se mettre aux vélos en libre-service, ouvrant ainsi un premier réseau en Valais.

Les villes de Monthey et d'Aigle font office de pionnière dans la région avec 45 vélos répartis entre trois stations à Aigle (Gare, Hôtel de Ville, Zone Industrielle) et deux à Monthey (Place de la Gare, Place du Cotterg).

Question tarifs, l'abonnement chablaisien se monte à 25 francs par an. Les trente minutes

initiales sont gratuites. Le tarif se monte ensuite à 1 franc par heure. Il est aussi possible de se procurer des cartes journalières à 6 francs.

La maintenance des vélos et des stations est gérée, en collaboration avec velopass, par la section aiglonne de l'Orif, qui vise la réinsertion socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté.

C.Mo

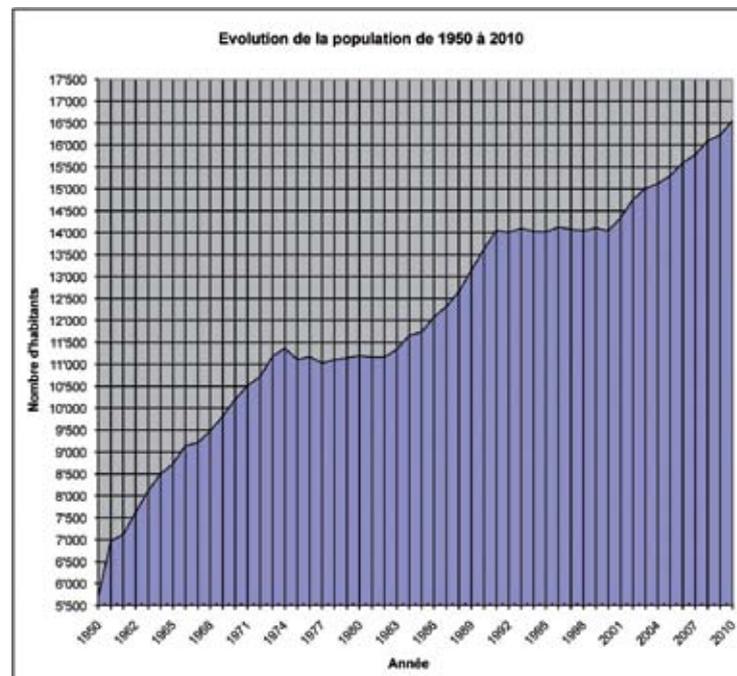


A Monthey, les stations velopass se trouvent à la Place de la Gare et à la place du Cotterg.

(Céline Monay)

2'500 habitants de plus en dix ans

De 5'600 habitants en 1950 à 16'523 aujourd'hui, Monthey est passée du statut de village à celui de ville en cinquante ans. Une croissance qui a bondi ces dernières années avec quelque 2'500 habitants de plus ces dix dernières années. La population monthaysanne se compose aujourd'hui de 8'153 hommes et 8'370 femmes dont 5'139 étrangers. Les jeunes âgés de moins de 18 ans sont au nombre de 3'152. A noter encore que la population est composée de 94 nationalités différentes. Ce mélange de personnes appartenant à des milieux divers confère à la ville un caractère et une tournure d'esprit qui la caractérisent dans le canton.



(Office de la population de Monthey)

ANNÉE	NOMBRE
1950	5'712
1960	6'965
1965	8'725
1970	10'200
1975	11'107
1980	11'188
1985	11'734
1990	13'615
1995	14'017
2000	14'039
2005	15'299
2010	16'553

Les possibilités en mains des élus

Les membres du Conseil général (CG) peuvent intervenir au Conseil de différentes façons.

Les modes d'intervention les plus couramment pratiqués sont la question, le postulat et la motion.

1) La question: chaque conseiller général peut poser des questions au Conseil Municipal (CM), oralement en cours de séance du CG ou par écrit adressée au Conseil municipal, par le bureau du CG.

Par exemple, lors de la reprise des activités du CG le 27 septembre dernier, l'ordre du jour de cette séance comprenait essentiellement des réponses aux questions posées par les conseillers généraux lors des précédents conseils. Le Conseil municipal a notamment répondu aux questions portant sur l'ancien étang de la STEP et sa réaffectation, sur le développement d'Eco-Quartiers à Monthey, sur la desserte de St-Amé par le service Publicar ainsi qu'aux diverses questions sur les comptes 2009 posées lors du Conseil du 14 juin.

2) Le postulat: chaque membre peut également présenter un postulat demandant à ce que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et établit un rapport avec des propositions. Le conseiller général va déposer

par écrit son postulat auprès du bureau qui fixera la date de son développement, le Conseil municipal entendu. Une fois le postulat présenté, le CG va procéder au vote et si la majorité de ces membres l'acceptent, celui-ci est transmis au CM qui devra obligatoirement présenter son rapport aux membres du CG dans un délai de douze mois. Lors de notre séance du 8 novembre, nous avons eu par exemple le développement du postulat de M. Nicolas Défago, groupe libéral-radical, portant sur une utilisation rationnelle de l'eau dans les fontaines publiques ainsi qu'une réponse de la commune au postulat de Mme Marielle Délitroz, groupe Gauche Plurielle, portant sur la création d'un livre d'explications pour les Montheysans lors des élections.

3) La motion: chaque membre peut déposer une motion, celle-ci doit être appuyée par deux cosignataires au moins. Elle a pour l'objet l'élaboration d'un nouveau règlement, l'abrogation ou la modification d'un règlement



Dessin: Pascal Bérod

en vigueur depuis au minimum de 4 ans. Comme exemple nous avons eu le dépôt au CG du 1er mars 10 de la motion de Mme Desponds, groupe Gauche Plurielle, portant sur la révision du règlement communal sur les conditions relatives à la fourniture de l'eau potable du 26 mai 1969, celle-ci a été développée lors du CG du 14 juin.

La prochaine séance de l'année est planifiée pour le 13 décembre et traitera principalement du budget 2011. Nous vous rappelons que les séances sont publiques et que les procès verbaux y relatifs se trouvent sur le site de la commune de Monthey.

Le Bureau du Conseil Général

Sept jours de féerie

Le traditionnel Marché de Noël brillera de mille feux, dès 17 décembre, au centre-ville. Chalets en bois et spécialités culinaires sont au programme de cette édition 2010 qui se déroule sur sept jours.

Des lumières qui scintillent, des odeurs appétissantes, une ambiance particulière: la période des fêtes de fin d'année approche et le traditionnel Marché de Noël de Monthey prendra ses quartiers au centre-ville du 17 au 23 décembre. «Cette année, nous passons à la vitesse supérieure avec une manifestation sur 7 jours au lieu de 5», souligne le responsable des animations Fabien Girard. Plusieurs nouveautés sont au programme, à commencer par les structures mêmes qui accueillent la manifestation. Les tentes blanches vont progressivement être remplacées pour laisser la place, dès cette année, à une quinzaine de chalets en bois. «Cette mue devrait se développer durant les trois prochaines années», ajoute Fabien Girard.

Les gourmands et gourmets sont à l'honneur avec la mise en place des Midis Gourmands. Chaque midi de la semaine, une spécialité culinaire accompagnée de son vin sera présentée et proposée sur la place Tübingen en collaboration avec les commerçants du centre-ville.

Les enfants ne sont pas oubliés: un concours de bricolage est organisé. Il suffit de se rendre dans les différents établissements publics de Monthey

pour recevoir un paquet contenant toutes les indications utiles. Le village des lutins enchantera petits et grands, tout comme les contes de Noël et autres ateliers installés dans la chaumière enchantée.

Cette année, près de 50 exposants présenteront leurs produits artisanaux ou du terroir. De quoi donner des idées de cadeaux pour les fêtes. A cela s'ajoutent de nombreuses animations, tels que concerts, spectacles et grimages. Sans oublier la présence du Père Noël! «La place Frater'Noël, lieu de rencontres et d'échanges, permettra de déguster des spécialités concoctées par les communautés étrangères», précise le responsable des animations.

A noter encore que les commerces du centre-ville seront ouverts le samedi 18 décembre jusqu'à 18h30 et le mardi 21 et jeudi 23 jusqu'à 21h30. Et ils ouvriront spécialement le dimanche 19 décembre de 13h à 18h.

C.Mo

Horaires du marché	
Vendredi 17.12:	16h - 22h
Samedi 18.12 et dimanche 19.12:	10h - 19h
Lundi 20.12:	11h - 19h
Mardi 21.12:	11h - 22h
Mercredi 22.12:	10h - 19h
Jeudi 23.12:	11h - 22h



(Monthey Tourisme)



IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Commission du journal
Fernand Mariétan
Gilles Borgeaud
Jean-Bernard Duchoud
Christian Multone
Jean-Daniel Lattion

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal
administration@monthey.ch
www.monthey.ch